

la lettre

d'information de la bulac # 4

JUIN 2009

Bibliothèque

SOMMAIRE

PAGE 2

DERNIÈRE MINUTE

La BULAC va pouvoir compter avec les *Mille et une nuits*

PAGE 3

Un pôle pour mutualiser les expertises
Entretien croisé : Maurice Garden et Alain Peyraube

PAGE 6

La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes. Entretien Bernard Hourcade

PAGE 8

Les multiples ressources d'un lieu unique
Christophe Balaj

PAGE 9

Des perspectives innovantes d'exploration de la poésie littéraire. Entretien Cécile Sakai

PAGE 11

Éclairer avec la BULAC certains points aveugles de la tradition africaniste française
Entretien Jean-Pierre Dozon

PAGE 13

Propos d'un géographe... Éric Denis

PAGE 14

Les Archives sonores du Goulag
par Marta Craveri

PAGE 16

La BULAC, une interface idéale pour l'adoption de normes communes de transcription et d'indexation
Entretien Anaïd Donabedian

PAGE 18

ÉTUDES KHMÈRES

Parcours d'un chercheur sur le terrain
Olivier de Bernon

PAGE 20

Propos d'un réaliste sceptique...
Gérard Fussman

PAGE 22

Un équipement de niveau mondial riche d'opportunités pour l'INALCO et la recherche française.
Entretien Jacques Legrand



Le chantier le 29 mai 2009 : quelques fenêtres du circuit du livre et, au-dessus, celles des carrels destinés aux chercheurs. © BULAC / Sladjana Stankovic

Édito

Le colloque organisé à l'initiative de la BULAC, les 23 et 24 octobre 2008, à la BnF et à l'Université Paris-Diderot, avait pour objet de faire connaître l'outil exceptionnel pour la recherche que va constituer, dès 2011, ce grand équipement, et de souligner l'urgence de mener à son terme le projet, par la construction du bâtiment dédié à la recherche. Au cœur du Pôle des langues & civilisations, aux côtés de l'INALCO, cette bibliothèque sera davantage qu'un outil : elle doit devenir un lieu de convergence, de création, de référence et de mémoire.



CI-CONTRE
« Shéhérazade »,
Edmond Dulac.
© D.R.

DERNIÈRE MINUTE

La BULAC va pouvoir compter avec *Les Mille et une nuits*...

La BULAC vient de finaliser les termes d'un ambitieux projet de convention avec l'INALCO. Celle-ci devrait aboutir à terme au lancement d'un programme de recherche, intitulé « *Les Mille et une nuits*, leurs sources et leurs usages dans les littératures, les arts et les sociétés », élaboré et proposé par Aboubakr Chraïbi. Il sera soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration du groupement d'intérêt public (GIP) BULAC à l'automne prochain. « Parmi les recueils de contes partagés à l'échelle internationale, *Les Mille et une nuits* représentent sans doute l'un des textes les plus riches et les plus influents », observe Aboubakr Chraïbi dans son projet de convention. Le programme s'articule autour de trois axes : la maîtrise des sources premières des *Mille et une nuits* ; l'inventaire et l'évaluation des textes seconds, dus à l'introduction des *Nuits* en France au début du XVIII^e siècle, en relation avec la naissance de l'orientalisme,

du conte oriental et, plus tard, du roman moderne ; l'inventaire des réalisations littéraires et artistiques les plus importantes à l'échelle internationale, leur mode d'expression et leurs nouvelles orientations. La première étape du projet va consister à réunir les sources et les copies (microfilms) des manuscrits des *Nuits*, à les numériser et à en fournir une description précise permettant la reconnaissance et la classification des contes nouveaux. Deux doctorants de l'INALCO, Daphné Rabeuf et Ibrahim Akel, qui travaillent déjà sur des textes manuscrits des *Mille et une nuits*, seront directement impliqués dans le projet. Le prochain numéro de la *Lettre d'information* donnera plus largement la parole à l'auteur de ce programme original qui devrait permettre à la BULAC d'abriter le premier espace au monde entièrement dédié à la documentation sur les *Mille et une nuits*. ■

C. M.

Édito suite

Ces pages se proposent de restituer l'esprit du colloque. La synergie entre les métiers de chercheur et de bibliothécaire se manifeste aux stades successifs de la création scientifique : production et traitement de corpus, conservation et communication de documents. Dans le champ des sciences sociales appliquées aux aires non occidentales, la géographie, l'ethnologie et l'histoire souffrent de la dispersion de la documentation. En y remédiant, la BULAC contribuera à renforcer leurs moyens. Dans les domaines de la linguistique et des littératures, l'approche multi-aréale rendue possible par la création du Pôle des langues & civilisations se révèle novatrice. La multiplicité des fonds

documentaires de la BULAC, enrichie des apports des chercheurs de terrain, doit permettre l'échange des savoirs et la création de réseaux à l'échelle mondiale. Le triple pôle formé de la BULAC, de l'INALCO et de la future maison de la recherche pourra ainsi jouer son rôle de lieu de référence pour l'étude de la nouvelle mondialisation, dont la compréhension passe par la connaissance du terrain local, de ses langues et de ses cultures.

Éric Meyer, président
du conseil scientifique
de la BULAC

CHRONOLOGIE



18 JUILLET
Notification
des travaux

22 - 23 OCTOBRE
Colloque de lancement
de la BULAC



CI-DESSUS
Éric Meyer.
© BULAC / Étie
Jorand



Maurice Garden, auteur du premier rapport qui déterminait en 2001 les grandes orientations scientifiques du futur Pôle des langues & civilisations, et Alain Peyraube, coordinateur scientifique de la phase « recherche » du Pôle, font le point sur les dernières avancées et reviennent sur quelques fondamentaux du projet.

ENTRETIEN CROISÉ

Un pôle pour mutualiser les expertises



CI-DESSUS À GAUCHE
Alain Peyraube,
À DROITE
Maurice Garden.

Le nom de Maurice Garden est intimement lié à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) et au Pôle des langues & civilisations. Cet historien et professeur des universités est, en effet, l'auteur du premier rapport remis au recteur de l'académie de Paris en mars 2001 qui déterminait les grandes orientations scientifiques du projet. Par la suite, l'ancien adjoint au directeur de la Recherche (chargé de la recherche universitaire et des études doctorales de 1997 à 1999) en a suivi de près la conception et la mise en œuvre. Maurice Garden continue de siéger au conseil scientifique du groupement d'intérêt public (GIP) BULAC, en tant que simple membre, après l'avoir présidé, depuis sa création, de 2004 à 2007.

Le nom d'Alain Peyraube a été pour la première fois associé publiquement au projet du Pôle des langues & civilisations par la voix de Jean-Richard Cytermann à l'automne dernier. C'est à l'issue du colloque de lancement de la BULAC que le directeur adjoint à la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) a annoncé

la nomination d'Alain Peyraube comme coordinateur scientifique de la phase « recherche », qui permettra de finaliser le projet du Pôle des langues & civilisations. Un dossier que ce chercheur en linguistique chinoise connaît bien puisqu'Alain Peyraube représente depuis 2002 le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au conseil d'administration du GIP BULAC. Par ailleurs, Alain Peyraube, qui est également spécialiste de typologie linguistique des langues d'Asie, possède une parfaite connaissance du dispositif de recherche dans ce domaine à l'échelle européenne. Il participe en effet à la plupart des programmes de recherche européens¹ : dès qu'on parle de langues et cultures du monde, Alain Peyraube n'est pas loin... Depuis sa récente nomination, il travaille en tandem avec Daniel Renoult, le président du CA du GIP BULAC, afin d'avancer dans la concrétisation du pôle « recherche ». Cette collaboration a commencé par la rédaction d'une lettre, envoyée fin avril, aux neuf partenaires² du GIP.



Photos © BULAC / Sledjana Slankovic

PRÉVISIONNELLE DU PROJET

2009

11 FÉVRIER
Cérémonie du clou de fondation

DÉCEMBRE
Achèvement du gros œuvre

2010

19 NOVEMBRE
Livraison prévisionnelle du bâtiment

DÉCEMBRE 2010 À FÉVRIER 2011
Réception et prise

en main du bâtiment, commission de sécurité
FIN DÉCEMBRE
Fermeture de la salle de lecture de la BIULO du 4 rue de Lille

2011

MARS
Début d'installation des services, début du déménagement des collections

FIN MAI
Fermeture des salles de lecture des sites de Clichy, Dauphine et de l'Institut d'études iraniennes

SEPTEMBRE
Ouverture au public de la BULAC, rue des Grands Moulins



CI-CONTRE
Luc Deheuvels
et Manuelle Franck.



À DROITE
De gauche à droite, Stéphanie Lacombe, Manuelle Franck, Jean-Pierre Drège,
Maurice Garden et Gérard Fussman.

Quel est le contenu de la lettre envoyée aux partenaires du GIP BULAC ?

Alain Peyraube : Ce courrier a été adressé à tous les présidents d'établissements d'enseignement supérieur et au directeur général du Centre national de la recherche scientifique [CNRS], qui sont les neuf partenaires du GIP. Nous avons demandé à chacun d'entre eux de nous communiquer la liste des unités de recherche qui sont placées sous leur tutelle ou cotellet et qui, selon eux, pourraient légitimement bénéficier d'un espace recherche sur ce nouveau site. L'objectif pour nous est de pouvoir effectuer rapidement un état des lieux recensant les demandes et les besoins en mètres carrés des neuf partenaires du GIP BULAC. À partir de ces données, nous pourrions dessiner un ensemble cohérent du point de vue scientifique.

Maurice Garden : Mais les difficultés sont réelles. Aucun de ces établissements n'a encore pris de décision quant à son futur, en termes de déménagement, par exemple, sachant que les collections qui concernent l'Afrique notamment sont éparpillées entre Paris 1, Paris 7 et l'École des hautes études en sciences sociales [EHESS]. Du strict point de vue documentaire, ce sont des fonds très précieux que le Centre d'études des mondes africains [CEMAF]³, le Centre d'études africaines [CEAF] de l'EHESS ou le Centre de documentation de la Société en développement dans l'espace et dans le temps [SEDET]⁴ ont acquis depuis des décennies. Certains de ces documents, qui concernent les aires linguistiques de l'Océan indien, l'Afrique orientale, Madagascar, etc., sont uniques. À ces collections exceptionnelles s'ajoutent les archives personnelles d'un certain nombre de chercheurs. J'ai appris tout récemment que le fonds du Centre de documentation du SEDET, qui pourrait rejoindre les collections de la BULAC, totalisait quatre cents mètres de rayonnages !

A. P. : Même si des inconnues demeurent, nous avons maintenant quelques certitudes concernant l'accueil de laboratoires importants sur ce nouveau site, notamment les centres de recherche de l'INALCO sur les langues africaines et sur les langues amérindiennes, ou l'unité de Paris 3 « Mondes iranien et indien ». François Weil, le nouveau président de l'EHESS, entend intégrer son dispositif de recherche dans le projet Condorcet à Aubervilliers, mais souhaite aussi réfléchir aux complémentarités entre le projet Condorcet et le Pôle des langues & civilisations.

Existe-t-il par ailleurs d'autres initiatives comparables ?

A. P. : Oui, dans le domaine de la linguistique. Le Centre de recherches sur la linguistique d'Asie orientale de l'EHESS [CRLAO], le Laboratoire des langues et civilisations d'Afrique noire [LLACAN] de l'INALCO et le Centre d'études des langues indigènes d'Amérique [CELIA], également de l'INALCO, travaillent depuis plus d'un an à un regroupement au sein d'une même structure, qui pourrait être un institut sur le modèle des Instituts Max-Planck allemands, notamment celui de Leipzig. Ces trois laboratoires réunis représentent toutes les langues du monde non indo-européennes, avec une équipe potentielle de quatre-vingts chercheurs CNRS et de soixante-dix enseignants-chercheurs. Le Laboratoire de langues et des civilisations à tradition orale [LACITO] de Paris 3 pourrait rejoindre cette nouvelle structure. Il est important à ce sujet de souligner que les directeurs de ces labos étaient tous présents au colloque de lancement de la BULAC, à l'automne dernier. Cet évé-

Le colloque a fait prendre conscience aux directeurs de se réunir dans la perspective de l'ouverture du Pôle des

nement leur a fait prendre conscience qu'ils avaient intérêt à se réunir dans la perspective de l'ouverture du Pôle des langues & civilisations.

L'objectif principal du Pôle des langues & civilisations est-il de permettre à la France d'acquérir une visibilité internationale ?

M. G. : En effet, il faut bien reconnaître que l'INALCO n'avait pas une notoriété suffisante dans le domaine de la recherche, son activité étant plutôt tournée vers l'enseignement. Je pense que le changement d'orientation est en cours [voir p. 22]. Mais il est important de préciser que ce ne sera pas l'INALCO à proprement parler qui dispensera la recherche au sein de ce nouveau pôle. Il s'agira bien de la création d'une



CI-DESSUS
Jean-Richard
Cytermann.
CI-DESSOUS
Daniel Renoult.



CI-CONTRE
Dans le petit auditorium
de la BnF.



CI-CONTRE EN HAUT
*De gauche à droite, Éric Meyer,
Daniel Renoult et Jacques Legrand.*

EN BAS
Marie-Lise Tsagouria et Cécile Sakai.



nouvelle institution dédiée à la recherche, dont l'équipe sera composée de chercheurs issus des établissements partenaires ainsi que de l'INALCO. Cette nouvelle structure sera intégrée à un pôle de recherche et d'enseignement supérieur [PRES] parisien ou francilien, peu importe lequel, et elle sera l'unique établissement français de recherche spécialisé dans le domaine des langues et cultures du monde. Mais cette visibilité internationale va devoir se construire. C'est pour cela que ce pôle recherche a besoin du concours du CNRS, de l'EHESS et des universités parisiennes qui sont les partenaires du projet.

A. P. : J'ajouterais que l'INALCO a beaucoup progressé ces dernières années en matière de recherche sous l'impulsion de son président, Jacques Legrand. Le potentiel de l'INALCO, où plusieurs dizaines de langues rares et en danger sont systématiquement et méthodiquement enseignées, est considérable. Au moment où la sauvegarde des langues en danger est l'objet de nombreux programmes européens et internationaux, la recherche française dispose assurément d'atouts qui seront d'autant plus décisifs dans la compétitivité internationale que les chercheurs seront regroupés dans ce Pôle des langues & civilisations.

Le Pôle des langues & civilisations sera-t-il un nouvel outil pour la recherche française ?

A. P. : Ce sera surtout un regroupement nouveau qui va permettre la mise en commun d'expertises. On va enfin pouvoir venir à bout du confinement et de l'éparpillement si typiquement parisiens. Sur ces dix mille mètres carrés prévus pour le pôle recherche, il serait aussi intéressant d'en consacrer une partie à l'accueil de chercheurs étrangers travaillant sur

des grands programmes européens et internationaux dans le domaine des langues et cultures du monde. C'est aussi en mettant en place ce genre de dispositif que nous assurerons à la recherche française une place de choix dans l'Espace européen de la recherche.

M. G. : Actuellement le travail de chercheur est tout à fait modifié par les nouveaux moyens technologiques. À l'heure d'Internet, on pourrait être tenté de penser que les locaux ne servent plus à rien car on travaille à distance. Mais rien ne peut remplacer les échanges humains. L'existence de cet équipement avec des fonds documentaires conséquents est capitale mais c'est la mise en présence des chercheurs qui va changer la donne et permettre au Pôle des langues & civilisations de devenir un haut lieu de la recherche.

Pensez-vous qu'il sera possible d'envisager un travail commun entre les chercheurs et les bibliothécaires ?

A. P. : Je ne vois pas pourquoi ça ne se ferait pas. Si je prends l'exemple des bibliothèques américaines, les chercheurs font des propositions d'achat aux bibliothécaires qui les prennent en principe en considération. Je pense que cette collaboration fonctionnera de la même façon à la BULAC car elle est indispensable. Il faudra, pour ce faire, créer des comités mixtes d'acquisition composés de chercheurs et de bibliothécaires.

Comment faire pour que ce pôle recherche reste dynamique sur la durée ?

M. G. : Il est vrai que le vieillissement des équipes est mortifère, si j'ose dire, on a tous des exemples dans le paysage de la recherche. Je dirais qu'il faut nommer des jeunes chercheurs, ce qui n'est pas particulièrement dans les habitudes françaises. Mais espérons que le ministère qui en aura la responsabilité sera également convaincu de l'importance de choisir des jeunes pour pourvoir les postes de post-doc et idem pour la direction du pôle recherche. C'est une question de fond pour l'ensemble de ce domaine, dans lequel de moins en moins de postes sont créés et qui voit actuellement sa population vieillir. ■

Propos recueillis par Clotilde Monteiro

1. Au Conseil européen de la recherche (ERC), à la Fondation européenne de la science (ESF), au programme COST, et dans divers groupes d'experts mis en place par le Commissaire européen à la recherche.
2. Les neuf partenaires du GIP BULAC: université Paris I Panthéon-Sorbonne, université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, université Paris 4 Paris Sorbonne, université Paris 7 Paris Diderot, École des hautes études en sciences sociales, École française d'Extrême-Orient, École pratique des hautes études, Institut national des langues et civilisations orientales, Centre national de la recherche scientifique.
3. Le CEMAF: UMR sous la tutelle quadripartite de Paris 1, l'EPHE, l'Université de Provence et du CNRS.
4. UMR sous tutelles de Paris 7 et du CNRS.



CI-DESSUS EN HAUT
Suzanne Srodogora,
EN BAS
Michel Marian.

Photos © BULAC / Sladjana Stankevic

*labos présents qu'ils avaient intérêt
langues & civilisations.*

« Ce colloque a permis de faire exister une géographie du paysage scientifique français dans le domaine des diversités culturelles... » Bernard Hourcade

ENTRETIEN

La BULAC, une bibliothèque ouverte sur la diversité des mondes



Pour quelles raisons la BULAC a-t-elle souhaité organiser son colloque de lancement à l'automne dernier avant son ouverture au public, prévue pour 2011 ?

Bernard Hourcade : Nous avons pensé avec Francis Richard, le directeur scientifique de la BULAC, qu'il fallait faire découvrir la bibliothèque et les moyens qu'elle représente à la communauté des chercheurs pour lui assurer un bon démarrage. Ce colloque était également destiné à montrer à tous les artisans de la BULAC les besoins et la dynamique des équipes de recherche qui existent actuellement en France dans les différents domaines de compétence de la bibliothèque. Il était important que les chercheurs puissent dire : « Voilà ce que je fais, voilà ce que j'ai envie de faire et voilà ce en quoi une grande bibliothèque internationale peut être utile. » Dans un deuxième temps, viendront les institutions partenaires qui sont elles aussi très importantes.

Quel bilan faites-vous de ce colloque ?

B. H. : C'était tout d'abord la première fois que le projet de Pôle des langues &

civilisations existait publiquement. Un certain nombre de personnes l'ont découvert à cette occasion, d'autres ont pu se rassurer en apprenant que l'horizon de l'ouverture n'était pas 2030, mais bien 2011. Ce colloque a permis de faire exister une géographie du paysage scientifique français, même s'il était surtout parisien, dans le domaine des diversités culturelles, ce qui n'avait jamais été véritablement fait auparavant. Chacun des intervenants a montré qu'il possédait un niveau de connaissances très élevé sur un aspect précis de la planète et par conséquent qu'il existait en France un réel potentiel au sein de ces équipes de recherche. La mondialisation dont on parle souvent en termes de crise et de conflit est apparue sous ses aspects les plus positifs de connaissance des cultures et des diversités. La perspective de pouvoir mettre ces savoirs et ces potentiels en musique a été rendue visible grâce au colloque. Et c'est, je pense, une des portées du projet qu'on ne mesurait pas jusqu'ici. Le Pôle des langues & civilisations va permettre de valoriser et de mettre

sur le devant de la scène quelque chose qui était derrière le rideau.

Est-ce réellement une spécificité française ?

B. H. : L'existence de nombreux centres de recherche et d'enseignement sur les langues et sociétés du monde est en effet une spécificité française qu'il est important de rappeler. Les Britanniques, par exemple, ont une remarquable expérience dans ce domaine qui provient de l'héritage colonial, mais la rationalisation économique des universités mise en place pendant les années Thatcher a engendré la fermeture de départements où les étudiants étaient peu nombreux. En France, ces domaines de recherche ont pu être sauvegardés jusqu'ici. À



PAGE DE GAUCHE DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE
*Luc Deheuvels, Jacqueline Sanson, Marie Vrinat-Nicolov,
 Alain Kihm, Gérard Toffin ; Antoine Marès, Jean-Marie Compte,
 Manuelle Franck, Pascal Boyeldieu, Annie Montaut ; Francis Richard.*
 CI-DESSUS DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE
*Xu Dan, Sophie Loyy-Laszlo ; Claire Mouradian, Emmanuel Poisson,
 Michèle Therrien, Claudio Galderisi, Yves Lion ; Pierre Boilley,
 Pierre Chuvin, Cheng Pei.*

l'heure de la mondialisation, ce choix politique par défaut, si on peut dire, va pouvoir être valorisé et permettre à l'université française de s'exprimer avec les moyens techniques du XXI^e siècle. L'enjeu est de taille car il est à la fois scientifique, culturel, académique, politique et économique.

Le Pôle des langues & civilisations permettra-t-il à la recherche française de se hisser au niveau international dans ce domaine ?

B. H. : En effet, d'un point de vue documentaire, la BULAC sera la bibliothèque la plus grande du monde en matière de diversités. Ensuite, je rappelle que le pôle d'enseignement représenté par les Langues O' est également unique au monde. Par ailleurs, l'élément moteur essentiel de ce projet est sa deuxième phase: la constitution d'un centre de recherche réunissant les équipes dépendant des établissements et institutions de recherche français qui travaillent sur les diversités culturelles, économiques et politiques du monde. Cela va permettre également de mettre au jour des convergences et des transversalités méthodologiques. En cherchant à comprendre le monde, on découvre que la notion de diversité rime également avec unité des sociétés humaines, des relations d'interdépendance et enrichissement mutuel. Le futur centre de recherche lié à la BULAC pourra être le carrefour international de ces analyses innovantes.

Mais est-on certain que le projet, sa phase « recherche » comprise, disposera réellement des moyens nécessaires pour voir le jour ?

B. H. : On peut douter de tout et le pire est toujours le plus probable. On peut craindre la disparition de telle université, la délocalisation de telle autre, le devenir du CNRS et redouter l'autonomie des universités. Mais regardons les aspects positifs. Alain Peyraube vient d'être nommé coordinateur scientifique par le ministère de l'Enseignement supérieur pour concrétiser la phase recherche dans les quatre ans à venir. Celle-ci sera financée par le conseil régional d'Île-de-France. Le chantier, qu'on le veuille ou non, est en cours et les murs ont commencé à s'ériger. Des chercheurs, des bibliothécaires, des livres et des moyens sont actuellement mobilisés. Bientôt les étudiants de l'INALCO ne seront plus éparpillés sur ses différents sites, comme aujourd'hui. Dans un contexte actuel très troublé, voilà des éléments tangibles. Le cadre institutionnel est à mon sens secondaire. Je crois qu'il faut surtout remercier Maurice Garden et Daniel Renoult qui, il y a dix ans, ont imaginé ce Pôle des langues & civilisations. Voyons plutôt ce que l'on peut faire avec ce bel outil qui rassemble des universitaires parisiens et français autour d'un projet collectif, ambitieux et innovant. ■

**Propos recueillis par
 C. M.**



BERNARD HOURCADE EST GÉOGRAPHE SPÉCIALISTE DE L'IRAN. IL EST ACTUELLEMENT DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS DANS L'UMR « MONDES IRANIEN ET INDIEN », EN RATTACHEMENT PRINCIPAL À L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3. IL A DIRIGÉ L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE EN IRAN DE 1978 À 1993. BERNARD HOURCADE EST MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU GIP BULAC.

Christophe Balaj, professeur de langue et littérature persanes à l'INALCO, énumère certains des atouts essentiels, selon lui, du Pôle des langues & civilisations.

LITTÉRATURE

Les multiples ressources d'un lieu unique

L'INTERDISCIPLINARITÉ

L'éparpillement sur différents sites géographiques dans Paris et la petite couronne, subi ces dernières années par les équipes d'enseignement et de recherche de l'INALCO, a été très dommageable au plan professionnel. Ajouté à cela, l'INALCO était coupé de sa bibliothèque, ces deux établissements ayant dû historiquement se tourner le dos pour des raisons d'organisation administrative. Les échanges interdisciplinaires se faisaient jusqu'ici surtout par affinités et étaient plutôt liés aux initiatives personnelles. Le Pôle des langues & civilisations va donc en premier lieu permettre de redonner une cohérence au fonctionnement de l'INALCO, grâce au rapprochement des équipes d'enseignement et de recherche sur un lieu unique où seront également présents les fonds documentaires des langues orientales.

L'ORALITÉ

En tant que grand centre documentaire et de recherche, le Pôle des langues & civilisations va permettre d'intégrer le fait oral dans ses aspects documentaires. Celui-ci pourra ainsi faire l'objet de programmes de recherche inédits. Qui s'intéresse aux littératures contemporaines se préoccupe du contexte dans lequel elles s'inscrivent. Pour le persan, par exemple, le champ lit-

téraire moderne est indissociable de celui de la tradition dans lequel la littérature orale tient une place importante. La littérature ne peut se résumer strictement aux textes d'autant que l'oralité est une passerelle avérée entre le champ littéraire et celui des sciences humaines. Michèle Therrien l'avait parfaitement souligné lors du colloque organisé par la BULAC à l'automne dernier.

LA TRADUCTION

La tenue d'états généraux de la traduction pourra être envisagée dès que la partie « recherche » sera opérationnelle. Cette pratique représente désormais un pan extrêmement important des études littéraires car elle permet la circulation des textes. En tant que tel, celle-ci doit donc être appréhendée et renseignée. Les séminaires de masters communs en littérature sont multilingues. La traduction joue un rôle capital car elle irrigue désormais quasiment tous nos travaux. La mondialisation du champ littéraire implique que les questions de multiculturalité, d'interculturalité, voire de transculturalité soient un horizon indispensable de notre approche littéraire. Et il est évident que le potentiel de l'INALCO en la matière est réel, puisque environ quatre-vingt-dix langues y sont étudiées avec des approches diverses qui permettent d'aborder les questions de culture sous leurs différents aspects. Par ailleurs, les langues orientales ne peuvent plus se cantonner au cercle restreint des érudits qui y ont accès. Quand je traduis du persan un texte de

littérature contemporaine, j'espère qu'il touchera aussi un public plus large, voire généraliste. Celui-ci m'intéresse autant que mes étudiants. En brassant un public diversifié, y compris de lecteurs non spécialistes, la BULAC contribuera à une circulation plus large des textes.

INTERNET

Concernant le champ contemporain, le Pôle des langues & civilisations va permettre qu'on s'intéresse de plus près au champ extranational que représentent les diasporas. Il existe aujourd'hui une production littéraire qui couvre le monde en dehors des aires linguistiques originales, plusieurs millions d'Iraniens vivent par exemple à l'extérieur de leur pays. On trouve maintenant sur la Toile, en langue persane et en caractères persans, des millions d'informations. Le champ littéraire iranien se prolonge et s'invente désormais sur le Net. Et l'Iran n'est pas un cas isolé.

LES BIBLIOTHÉCAIRES

Le rôle d'interface des bibliothécaires de la BULAC devrait être déterminant. En effet, de très nombreuses documentations électroniques ne sont que très partiellement accessibles pour l'instant aux étudiants et aux chercheurs par méconnaissance et pour des raisons de coût. Les personnels de la bibliothèque seront un appui précieux pour nous aider à nous orienter dans l'épais maquis des réseaux de documentations existant hors de nos frontières. ■

CHRISTOPHE BALAJ A DIRIGÉ L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE EN IRAN (IFRI) DE 1998 À 2002, SES RECHERCHES PORTENT SUR LA LITTÉRATURE PERSANE MODERNE.

« *Le Pôle des langues & civilisations peut devenir un haut lieu d'élaboration théorique qui associe de manière originale et ambitieuse les études disciplinaires aux aires culturelles.* » Cécile Sakai

ENTRETIEN

Des perspectives innovantes d'exploration de la poétique littéraire

Quel est le contexte actuel de la recherche en littérature ?

Cécile Sakai : Je pense que la période est particulièrement passionnante car nous sommes à un tournant. Avec Internet, les objets culturels séculaires sont en train de changer de formes et de systèmes de réception et de diffusion. Le chantier électronique qui s'est ouvert ces dernières années entraîne une modification de l'objet livre. Son statut à terme ne sera plus le même que par le passé et les systèmes de diffusion, d'analyse et d'interprétation vont se modifier à leur tour. Il faut par conséquent trouver des solutions pour continuer à maîtriser la matière. Le terrain que je connais est celui de la littérature japonaise moderne du ^{xx}e et du début du ^{xxi}e siècle. Les recherches se sont développées depuis les années 1960, mais on constate aussi que les universitaires ont contribué à rendre plus accessible un certain nombre d'œuvres et d'auteurs grâce à la traduction. C'est d'abord une pratique qui permet de transmettre dans les meilleures conditions possibles l'univers, la sensibilité et l'imaginaire issus d'autres aires linguistiques. De fait, ce travail complémentaire de la traduction s'articule avec la recherche et l'enseignement. Et cette activité fait elle-même l'objet de recherches par le biais de la traductologie par exemple.

Quelle place occupe actuellement la traduction dans le champ des études littéraires ?

C. S. : La traduction peine encore à être considérée au plan académique comme un domaine à part entière. Elle a mis du temps à acquérir ses lettres de noblesse. La présence du nom du traducteur sur la couverture d'un ouvrage, traduit par ses soins, a été obtenue de haute lutte. C'est précisément le développement des recherches sur la traduction qui a permis de valoriser ce champ particulier, en reconnaissant au traducteur une certaine autonomie créatrice. Mais, bien que nous soyons assez nombreux à exercer la traduction en tant que spécialistes de littérature, les études en traductologie demeurent un domaine de recherche

encore marginal. L'élévation du niveau culturel, les échanges, l'ouverture, auxquels contribue la traduction ne sont pas toujours pris en compte. Le fait que nous soyons en priorité attentifs au texte semble induire, aux yeux de certains observateurs, que nous sommes limités au plan de la projection spéculative.

Mais n'est-ce pas parce que ce sont des recherches relativement récentes ?

C. S. : En effet, je suis peut-être trop impatiente. Des travaux comme ceux d'Antoine Berman, qui mettent l'accent sur l'importance de l'autonomie du texte de traduction, ne datent que de ces quinze dernières années. Ils sont pourtant essentiels car ils ont permis aux traducteurs de s'approprier une distance épistémologique. Depuis les années 1960, on est passé d'une démarche totalement orientée vers le destinataire de la langue d'arrivée à une position beaucoup plus critique, essayant de transposer l'effet initial du texte auprès du lecteur afin de reproduire des effets comparables, comme le préconisait déjà Paul Valéry. Dans les années à venir, les recherches, notamment sous la forme des *translation studies*, vont connaître un développement international. D'ailleurs, le terme de traduction dépasse les frontières de la traduction textuelle. Il s'utilise désormais aussi pour exprimer le transfert codifié d'un

« *La traduction est une pratique qui permet de transmettre dans les meilleures conditions possibles l'univers, la sensibilité et l'imaginaire issus d'autres aires linguistiques.* »

ensemble vers un autre ensemble, par exemple, intersémiotique, en sociologie, en philosophie, etc.

Comment le Pôle des langues & civilisations pourra-t-il permettre aux études littéraires d'enrichir le champ des sciences humaines ?

C. S. : Comme on vient de le voir, la traduction représente un potentiel de développement important qui devrait déboucher dans les années à venir



CÉCILE SAKAI EST PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS À L'UFR LANGUES ET CIVILISATION DE L'ASIE ORIENTALE (LCAO), UNIVERSITÉ PARIS 7 – PARIS DIDEROT ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP BULAC.



CI-DESSUS À GAUCHE

Face à la gare de Kanazawa, un monument alliant tradition et modernité : entièrement en bois, il est inspiré des tsutsumi (tambours japonais en forme de sablier) de l'école Houshō.

© David Michaud - LeJapon.fr



CI-DESSUS À DROITE

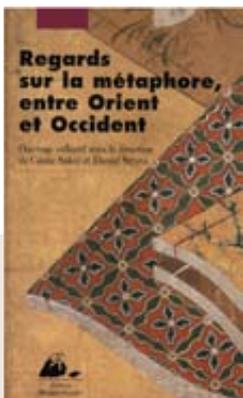
Salle de lecture de la BIULO à Dauphine.

© BULAC / Sladjana Stankovic

CI-DESSOUS

« Regards sur la métaphore entre Orient et Occident », Cécile Sakai, Daniel Struve (dir.), éditions Philippe Picquier, 322 p., 2009.

© D.R.



sur une extension du champ des études littéraires. Le Pôle des langues & civilisations devrait favoriser les possibilités d'échanges systématiques entre spécialistes de littératures japonaise et d'autres pays d'Asie, qui ont des ambitions communes. La mise en synergie des chercheurs au cœur du pôle recherche adossé à une grande bibliothèque comme la BULAC, où seront accessibles des ressources documentaires soutenant toutes ces démarches, comporte des enjeux majeurs. À mon sens, le premier consiste à tenir compte de l'ensemble des acquis généraux et théoriques en littérature, ensemble pour lequel, il faut le souligner, les propositions occidentales, et plus précisément européennes, ont été en pointe durant de nombreuses années. Il paraît en effet prioritaire pour les spécialistes des aires culturelles de mettre ce corpus de réflexions à l'épreuve de celles qui se développent ailleurs afin d'en tester la portée universelle et d'essayer de lui apporter des réponses innovantes. Cette mise à l'épreuve laisse entrevoir la possibilité d'établir de nouveaux terrains d'études. Je pense par exemple à la narratologie, constituée en France autour de la figure de Gérard Genette, d'ailleurs largement traduit dans le monde entier; ce qui indique qu'il y a maintenant une incontestable mondialisation de ces outils d'analyse et de recherche.

Avez-vous des exemples de programmes potentiels propres à la littérature japonaise, qui est votre domaine de recherche ?

C. S. : Prenons un cas de figure concret, qui est celui de la place du pronom personnel dans le récit. Dans la littérature japonaise, la personne existe, mais en creux, si l'on peut dire; le dispositif d'ancrage du sujet est en effet différent dans cette

langue car la phrase ne nécessite pas l'expression d'un sujet grammatical formulé. On voit bien ici comment cette question fondamentale ouvre tout d'un coup un angle nouveau avec des perspectives inédites. Et si l'on se tourne vers les théoriciens japonais, il est possible d'imaginer obtenir en retour une nouvelle théorie de la personne ou du sujet dans la littérature qui se fonde sur des corpus asiatiques, ou japonais en l'occurrence. Cette théorie distincte pourrait alors faire l'objet de travaux contrastifs susceptibles de révéler des éléments fondamentaux du fonctionnement de la langue et de la poétique littéraire. Comme on le voit, de nombreuses possibilités d'exploration s'ouvrent à nous. L'ouvrage collectif que j'ai codirigé avec mon collègue Daniel Struve en est une illustration. Nous avons constitué un groupe de travail composé de spécialistes du Japon et de la Chine, de littératures classique et moderne, afin de travailler ensemble sur la figure de la métaphore. Ce travail pourrait se poursuivre avec plus d'ampleur dans le cadre d'un projet de recherche du Pôle des langues & civilisations. Il faut pouvoir comparer en permanence nos travaux avec ceux de nos collègues spécialistes de ces aires de par le monde et en Asie, tout en ayant la maîtrise de l'ensemble des travaux français et plus largement occidentaux dans le domaine littéraire. Il me semble que nous avons par conséquent un rôle à jouer afin de nous tenir au croisement de ces différents ensembles. Le Pôle des langues & civilisations peut devenir un haut lieu d'élaboration théorique qui associe de manière originale et ambitieuse les études disciplinaires aux aires culturelles. ■

Propos recueillis par
C. M.

« La bibliothèque du Centre d'études africaines est en elle-même une archive de l'histoire coloniale française. » Jean-Pierre Dozon

ENTRETIEN

Éclairer avec la BULAC certains points aveugles de la tradition africaniste française

Quelles sont les spécificités de la bibliothèque du Centre d'études africaines ?

Jean-Pierre Dozon : La constitution de la bibliothèque du Centre d'études africaines [CEAF] est intimement liée à l'histoire de ce centre ainsi qu'à celle de l'enseignement africaniste dispensé à l'École des hautes études en sciences sociales [EHESS]. Et ses collections sont à l'usage quasi exclusif des ethnologues, géographes, sociologues et secondairement des historiens travaillant sur l'Afrique. La bibliothèque, qui a été créée en 1957, est en matière de fonds africanistes une des trois plus

ensemble plus vaste, plus rationnel et plus en phase avec la modernité. Cette décision prise il y a plus de cinq ans par l'EHESS, alors que j'étais encore directeur du CEAF, n'a pas suscité, loin s'en faut, l'enthousiasme des bibliothécaires ni de la majorité des membres du Centre, étudiants compris. Des habitudes de travail et une forme d'attachement à des ouvrages, souvent sélectionnés par les chercheurs eux-mêmes, sont certaines des raisons qui peuvent expliquer cette nette réticence. C'est pourquoi, lors du colloque, j'ai plaidé pour que la BULAC

La bibliothèque du CEAF est en matière de fonds africanistes une des trois plus importantes de France avec la BIULO et celle du CEMAF.

importantes de France – avec la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales [BIULO] et la bibliothèque du Centre d'études des mondes africains [CEMAF]. Ce fonds qui se compose de vingt-trois mille volumes et d'un demi-millier de périodiques a la particularité d'avoir été façonné, depuis quarante ans, par les chercheurs. Tout comme le CEAF, dont l'activité fut indirectement liée à la politique de la France en Afrique après les indépendances, la bibliothèque reflète ce contexte de l'africanisme français.

Pourquoi la perspective du transfert des fonds documentaires du CEAF vers la BULAC a-t-elle engendré des résistances ?

J-P. D. : Il est prévu que ces collections, comme celles de la BIULO, rejoignent le fonds de la BULAC. Notre bibliothèque devrait se disjoindre du CEAF, son contexte originel, pour être intégrée à un

tienne compte de cette histoire particulière, afin que soit également conservée la mémoire de la constitution de ces collections.

Vous souhaiteriez que le fonds de cette bibliothèque puisse devenir lui-même un objet de recherche ?

J-P. D. : Le fonds de la bibliothèque, bien loin d'être un simple outil, pourrait, en effet, devenir un objet d'étude intéressant, une sorte de site ou de matériel archéologique qui apporterait sa contribution à l'histoire et à l'épistémologie de l'africanisme français. Voilà qui pourrait éclairer certaines inclinations ou certains points aveugles de cette tradition savante. Les collections de la bibliothèque se sont constituées à partir des lieux, des centres d'intérêts et des problématiques qui structurèrent une certaine recherche africaniste française. Celle notamment qui a

ANTHROPOLOGUE, DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'EHESS, DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD), **JEAN-PIERRE DOZON A DIRIGÉ LE CENTRE D'ÉTUDES AFRICAINES DE 1994 À 2004.**



© BULAC / Sijana Stanovic

CI-CONTRE À DROITE ET À GAUCHE
La bibliothèque du CEAF.



été marquée par l'œuvre de Gilles Sautter et, surtout, celle de Georges Balandier avec ses intérêts spécifiques pour les dynamismes contemporains en Afrique. La bibliothèque du centre étant elle-même une archive de cette histoire coloniale, il appartient donc à la BULAC de réfléchir techniquement à la possibilité de conserver cette mémoire afin d'en assurer la transmission. Dans la même logique, quelques collègues, dont certains sont aujourd'hui disparus, ont fait don de leur propre bibliothèque au CEAF. Ces fonds portent donc leur nom, c'est-à-dire celui de personnalités qui ont marqué elles-mêmes l'histoire de l'africanisme en tant que savants et producteurs de savoir. Il me paraît primordial que la mémoire de ces fonds nominatifs soit également conservée. Stratégiquement cela pourrait même être un argument pour convaincre ceux qui demeurent réticents.

Quelle est la position de la recherche française au plan international dans le domaine des études africaines ?

J-P. D. : La recherche française a pris un certain retard. Chacun d'entre nous peut mesurer lors de ses voyages à l'étranger, l'écart qui nous sépare des bibliothèques anglo-saxonnes par exemple. Je n'ai pas d'explication précise à cela mais je pense que la tendance française à équiper les centres de recherches de petites bibliothèques a certainement participé à ce retard. Ces microcentres documentaires ont su certes créer une forme d'intimité – ils sont d'ailleurs très appréciés des chercheurs

anglophones de passage en France – mais nul doute qu'ils ont dans le même temps entraîné un cloisonnement et un confinement des ressources documentaires et des savoirs. Il va être difficile de rattraper ce retard mais il est incontestable que sans la BULAC nous n'avons aucun espoir d'y arriver. On n'a pas encore été capables de mettre en place les études transversales qui s'imposent en organisant des séminaires par exemple pour faire avancer les recherches comparatives, alors que des thématiques communes entre des aires culturelles ou géopolitiques distinctes existent. Et les fonds documentaires sont un outil intellectuel indispensable pour nous aider à concrétiser ce type d'entreprise. ■

Propos recueillis par
C. M.



CI-DESSUS
La bibliothèque du CEAF.

« L'archivage de la littérature grise demeure une question cruciale. »

Éric Denis

Propos d'un géographe...

Encore aujourd'hui, des pans entiers de la mémoire d'une région et de sa population – en Afrique en particulier – disparaissent faute d'avoir été conservés. La documentation inhérente aux recensements, qui appartient en géographie à la littérature grise, est une image unique d'un pays à un instant T. Depuis les indépendances, bien souvent, ce patrimoine se perd car il n'y a pas de programme de recherche pour récupérer les documents qui constituent cette documentation. C'est notamment le cas du Soudan, où j'ai vu passer au pilon des recensements anciens dont on savait qu'il n'existait aucun autre exemplaire; idem pour la cartographie, qui était manuelle et qui donnait une identité localisée des structures de peuplement. Ces conditions font qu'il est difficile aujourd'hui d'appréhender au mieux l'histoire de ce pays et bien des questions restent sans réponse concernant ses conflits, ses rapports à la terre, etc.

L'ARCHIVAGE DE LA LITTÉRATURE GRISE demeure, comme on peut le voir, une question cruciale pour le champ de la géographie. Elle représente un outil indispensable pour le chercheur qui a d'abord à sa disposition les documents ayant trait aux pays étudiés; pour la géographie plus ancienne, certains géographes travaillent à partir des récits de voyageurs, des comptes rendus de l'administration coloniale et des textes des anciens géographes. Pour le champ de la recherche qui se situe à l'intersection de l'histoire et de la géographie, cette documentation est une source essentielle. D'autre part, le chercheur s'appuie également sur les données statistiques et censitaires ainsi que sur les cartes et tous les types de documents cartographiques. Les enjeux de conservation de cette littérature grise sont réels bien qu'il ne soit pas toujours aisé pour le bibliothécaire de classer et d'indexer ces documents aux formats peu standardisés.

PARADOXALEMENT, les outils dont dispose le géographe pour remobiliser cette histoire sont techniquement de plus en plus élaborés. Ils permettent de faire

notamment – ce qu'on ne pouvait imaginer quinze ans auparavant – une histoire sérielle et spatialisée de l'économie et des structures géographiques ou démographiques. Des progrès sont réalisés, presque chaque jour, dans l'indexation et la numérisation des cartes. Un programme sur les sources cartographiques historiques en Méditerranée, géré par Jean-Luc Arnaud à l'université d'Aix-en-Provence, existe maintenant également à l'échelle du monde.

CE TYPE D'AVANCÉES RENVOIE À LA FUTURE MAISON DE LA RECHERCHE du Pôle des langues & civilisations grâce à laquelle il sera possible de fédérer des initiatives jusqu'ici dispersées et de voir se concrétiser une réflexion pluridisciplinaire. Cette perspective devrait permettre au géographe de mobiliser des données en pensant que ce travail pourra être utile à d'autres chercheurs, y compris dans d'autres disciplines telles que l'histoire ou la sociologie, dans un futur proche ou plus lointain. Des passerelles pourront sans aucun doute se multiplier autour de la gestion de bases de données, la documentation et la conservation de cette documentation grise. ■



ÉRIC DENIS EST CHARGÉ DE RECHERCHE POUR LE CNRS AU LABORATOIRE DE LA SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS (SEDET), UMR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 7 - PARIS DIDEROT.



EN HAUT ET CI-DESSUS

Un ouvrage ancien de la bibliothèque du CEAF.

À travers huit mots-clé, la chercheuse Marta Craveri présente le projet des « Archives sonores de l'Europe du Goulag » dont elle est la coordinatrice scientifique. Le fruit de ces recherches devrait représenter une manne pour la BULAC...

Les Archives sonores de l'Europe du Goulag

Le programme des Archives sonores de l'Europe du Goulag devrait permettre de dessiner à terme un tableau européen thématique des déportations stalinienne et de leurs conséquences sur les familles déplacées. « Partir de témoignages pour constituer les archives sonores de l'Europe du Goulag afin d'élaborer une expérience européenne commune de cet épisode ». C'est ainsi que Marta Craveri résume l'ambitieux projet qu'elle coordonne depuis 2008 au Centre d'études des mondes russe, centre-européen et caucasien (CERCEC) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Cette entreprise s'accompagne d'une démarche originale puisqu'elle donnera lieu à la création d'un musée virtuel accessible sur Internet.

CE PROJET qui s'intéresse aux personnes condamnées aux travaux forcés ou à la déportation dans des camps de peuplements spéciaux en URSS avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale poursuit un double objectif : élaborer d'une part des archives sonores à partir de témoignages recueillis auprès d'Européens réprimés par les Soviétiques sur ordre de Staline et d'autre part, étudier les trajectoires de ces Européens ainsi que les conséquences de ces trajectoires sur la formation des identités nationales, tant durant leur déportation qu'à leur retour. Ces deux aspects qui demeurent encore peu renseignés aujourd'hui devraient permettre de révéler les spécificités et les traits communs d'une histoire européenne du Goulag. Ces recherches couvrent en effet l'ensemble des pays de « l'Autre Europe » : l'Allemagne orientale, la Hongrie, les pays baltes, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine. Alain Blum, le directeur du programme, et Marta Craveri ont obtenu le soutien de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) qui a inclus ce projet dans son plan de financement 2008-2010.

PAR AILLEURS, une convention de partenariat vient d'être signée entre le CERCEC et Radio France internationale (RFI), notamment pour la production d'une série d'émissions sur cette radio. Marta Craveri avait été vivement encouragée par la journaliste Valérie Nivelon, rencontrée lors d'une émission sur le Goulag, au moment de la naissance du projet. Le programme aboutira également, à la fin 2010, à la création d'un musée virtuel, accessible à tous via Internet. ■

C. M.



MARTA CRAVERI EST POST-DOCTORANTE À L'EHESS (CERCEC) ET COORDINATRICE SCIENTIFIQUE DU PROJET DES « ARCHIVES SONORES DE L'EUROPE DU GOULAG ».

À DROITE

Portrait de Staline sur un timbre russe.



ARCHIVES SONORES

L'objectif est d'enregistrer la parole de cent vingt témoins ayant été déportés d'un pays d'Europe centrale ou orientale vers l'URSS. C'est un travail inédit qui concerne le Goulag au sens large car on ne s'intéresse pas seulement à ceux qui sont arrêtés et condamnés aux travaux forcés dans les camps du Goulag mais aussi à leurs familles, souvent également déplacées de force et assignées à résidence dans des hameaux en Sibérie et en Asie centrale. Ce monde méconnu peut encore être dévoilé. Il reste de nombreux témoins, notamment aux pays baltes et en Pologne, qui avaient entre trois et douze ans au moment de leur déportation. Leur parole est précieuse car la plupart d'entre eux ont conservé une mémoire précise et souvent photographique des faits.



COMPARATISME L'aspect inédit de cette démarche est son approche transversale. Il s'agit en effet de mettre en regard cette somme de sources vivantes, que sont les témoignages de déportés, avec les corpus documentaires de référence. L'idée est de dégager des thématiques comme la famille, la souffrance, la solitude, ou le rapport entre les différentes nationalités, en s'affranchissant des frontières car chaque pays a bien sûr travaillé sur son histoire propre. Mais ces histoires nationales s'avèrent être dans certains cas – comme la Hongrie – une réinterprétation des faits destinée à servir des intérêts politiques, ou alors, elles demeurent très autocentrées. Nous avons pu constater que le territoire géographique d'investigation des chercheurs locaux s'arrêtait systématiquement aux frontières de leur propre pays. D'où la volonté d'analyser cette période selon un angle thématique afin d'écrire une histoire européenne de cette expérience qui ne soit pas une somme d'histoires nationales.

CORPUS À chaque témoignage va correspondre un corpus documentaire de référence composé notamment : des décrets de déportation qui sont maintenant accessibles ; des rapports des administrations locales des camps et de la police politique sur les conditions de vie et de travail des prisonniers et des déplacés spéciaux ; des documents du KGB des pays baltes et d'Ukraine rédigés lors du retour des survivants après la mort de Staline ; des différents accords bilatéraux conclus entre l'URSS et les autres pays européens (issus de l'ex-bloc soviétique) pour la libération de leurs ressortissants, etc. Les participants basés à Moscou s'occupent essentiellement de rassembler ces documents en collaboration avec les équipes présentes sur le terrain balte, ukrainien et kazakh.

ÉQUIPE L'équipe qui participe à ce programme de recherche est constituée d'une bonne quinzaine de personnes issues du CERCEC et des centres français à l'étranger qui sont nos partenaires : le Centre Marc-Bloch de Berlin, le Centre français de recherche en sciences sociales [CEFRES] de Prague et le Centre franco-russe de Moscou. Celle-ci comprend également un coordinateur par pays qui est chargé de trouver des témoins et de nous accueillir lors des séances d'enregistrement. Tous nos collaborateurs sont au minimum bilingues car ce programme couvre une dizaine de langues différentes.

EUROPE L'idée de constituer ces archives sonores de l'Europe du Goulag s'est imposée en constatant qu'il existait deux mémoires distinctes en Europe occidentale et dans « l'Autre Europe », concernant cette période. Nous sommes arrivés à la conclusion que tant que coexisteront ces deux mémoires, il sera vain d'espérer une réelle unification européenne. Les décalages qui sont apparus au moment de l'adhésion à l'Union européenne de certains de ces États, ou à l'occasion de grandes commémorations, ont rendu perceptible une certaine incompréhension existant de part et d'autre. Une Europe vraiment unie ne pourra voir le jour sans une volonté de comprendre ce passé et notamment les raisons de l'existence d'un sentiment de méfiance et parfois de haine encore vivace envers le communisme et les Russes dans certains de ces pays.

GOULAG Le Goulag était la direction centrale qui administrait les centaines de camps, colonies et peuplements spéciaux disséminés sur tout le territoire de l'Union soviétique. Il dépendait du ministère de l'Intérieur qui pendant la période stalinienne, grâce au travail forcé de millions de personnes, devint un des plus importants dicastères économiques du pays en colonisant et en industrialisant d'immenses régions jusqu'alors inhabitées.

MUSÉE VIRTUEL L'objectif final de ce projet est de réaliser un musée virtuel afin de rendre accessible à un public européen le plus large possible le fruit de ces recherches. Nous comptons beaucoup sur le concours de la BULAC pour procéder à la conservation de cette matière documentaire et pour nous aider à en favoriser la diffusion. Nous venons de faire l'acquisition d'un serveur spécifique sur lequel nous allons stocker l'ensemble des documents sonores, textes, vidéos, photos, etc. Seule une sélection de cet ensemble sera mise en ligne et nous avons l'intention d'y adjoindre pour chaque témoignage tout ce que l'on pourra recueillir autour de chaque histoire personnelle [photos, lettres, etc.].

RETOUR Les récits des survivants devraient nous aider à répondre aux nombreuses questions liées au retour de ces personnes dans leurs lieux d'origine et dans d'autres pays européens quand ils furent dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Ces récits devraient apporter des réponses concernant la réinsertion dans la vie sociale et politique, l'exclusion et sa perception, le glissement dans la marginalité, ou dans la dissidence, et les difficultés de ces témoins à partager l'expérience concentrationnaire avec ceux qui sont restés. »

« L'accessibilité de la communauté scientifique à ce matériau que nous rapportons de nos missions devrait être une de nos priorités. »
Anaïd Donabedian

ENTRETIEN

La BULAC, une interface idéale pour l'adoption de normes communes de transcription et d'indexation

Quelles sont les méthodes de travail des chercheurs en linguistique à l'INALCO ?

Anaïd Donabedian : La linguistique telle qu'on la conçoit à l'INALCO s'appuie en priorité sur les données de première main, sans que soit abandonné pour autant le savoir théorique. Tous les chercheurs de l'INALCO sont en contact direct avec les langues qu'ils étudient. Ce qui suppose de nombreux déplacements sur le terrain et au plan de la documentation des besoins un peu particuliers. Les linguistes sont toujours en recherche de nouvelles publications concernant la description des langues autres que celles qu'ils étudient. C'est la raison pour laquelle la typologie linguistique bénéficie aujourd'hui d'un grand engouement. Cette méthode vise à distinguer des types de langues en fonction de la manière dont les catégories, les fonctionnements grammaticaux, l'organisation des systèmes s'établissent, que les langues soient apparentées ou non. Ces systèmes sont ensuite mis en comparaison afin de comprendre et distinguer ce qui est universel et ce qui est variable dans la structure des langues. C'est en quelque sorte ce que la linguistique a toujours cherché à atteindre par la voie théorique.

Quel type de matière récoltez-vous sur le terrain et comment est-elle concrètement utilisée ?

A. D. : La linguistique de terrain a besoin d'enregistrements sonores, voire même vidéo. Nous rapportons par conséquent de nos missions énormément de matériau que nous n'avons pas toujours les moyens de traiter, d'harmoniser et d'homogénéiser alors que l'accessibilité de la communauté scientifique à cette matière devrait être une de nos priorités. L'archivage des données dialectales est une question centrale aujourd'hui pour notre discipline.

Quel rôle la BULAC pourrait-elle jouer dans la conservation de ces archives ?

A. D. : On pourrait envisager une convention pour ce type de programmes entre la BULAC et les différents laboratoires de linguistique qui ont un rattachement à l'INALCO ainsi que pour ceux qui dépendent des établissements partenaires du Pôle des langues & civilisations. Le Laboratoire de langues et civilisations

à tradition orale [LACITO] est une unité mixte de recherche [UMR]¹ qui s'est dotée d'un programme d'archivage de corpus avec une mise à disposition prévue sur Internet. Il existe également plusieurs projets de l'Agence nationale de la recherche [ANR] ancrés dans d'autres laboratoires. Dans le cadre d'un partenariat avec ces laboratoires, la BULAC pourrait être l'interface idéale pour instaurer une synergie afin que soient adoptées par exemple des normes communes lors de la transcription, de l'indexation, etc. Le traitement de ces corpus reste lourd et fastidieux. Mais sans ce travail, les matériaux sonores n'ont plus

... Trente heures d'enregistrement représentent en aval environ 600 heures de travail.

qu'une existence virtuelle car ils sont inutilisables s'ils ne sont pas précisément catalogués et finement indexés. C'est une tâche minutieuse qui serait très formatrice pour des étudiants par exemple. Nous pourrions envisager là aussi la possibilité de lancer un projet commun entre des équipes de chercheurs et la BULAC afin d'obtenir un financement spécifique pour faire travailler des étudiants sur ces données.

Comment faites-vous actuellement pour traiter les matériaux sonores que vous collectez sur le terrain ?

A. D. : Nous faisons tous avec les moyens du bord. Lorsque l'on rentre de mission avec trente heures d'enregistrement, cela représente en aval environ 600 heures de travail ; le ratio étant de dix à vingt heures de travail pour une heure d'enregistrement. Je travaille par exemple en ce moment avec une doctorante qui stocke une partie de ces archives sonores chez elle, l'autre partie étant entreposée chez moi. Au fil du temps, les supports d'enregistrement hétéroclites s'accumulent. Avant les cartes mémoire, on utilisait le minidisc qui avait remplacé les bandes magnétiques. Il faudrait que l'on puisse systématiquement procéder au catalogage de tous ces matériaux. En effet, les états de langues enregistrés dix ans auparavant n'existent parfois plus, dix ans plus tard, parce que les populations ont migré, le dialecte a changé ou parce qu'il y a eu entre-temps de nouveaux contacts de populations.



CI-DESSUS

Étudiants de l'INALCO et bibliothécaires
à l'entrée de la salle de lecture de la BIULO
à Dauphine.

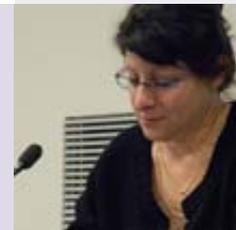
Vous dirigez le Cercle linguistique de l'INALCO, quel est son rôle au sein de l'établissement ?

A. D. : Ce cercle a un statut « translaboratoire » car c'est un programme pluri-formation [PPF] qui regroupe des membres de différents laboratoires de l'INALCO possédant tous un double rattachement à une aire culturelle et à une discipline. Cette structure créée il y a une quinzaine d'années ne devait pas être pérenne, mais elle a été reconduite trois fois grâce aux financements du ministère de la Recherche. Le Cercle a donné une visibilité inédite aux travaux de recherche des linguistes de l'INALCO, ce qui était nouveau dans l'histoire de la maison. Nous espérons que cette démarche aboutira à l'intégration dans une UMR, puisque dans le cadre du prochain quadriennal, nous avons demandé, avec le Centre d'études des langues indigènes d'Amérique [CELIA]², la création d'une nouvelle UMR Structure et dynamique des langues [SEDYL].

Quel levier pourra représenter selon vous le pôle recherche pour les études en linguistique ?

A. D. : Le pôle recherche devrait nous permettre de coordonner les efforts de toutes les équipes [SEDYL, LLACAN, CRLAO³, ainsi que le LACITO], ce qui serait résolument nouveau et devrait s'avérer fructueux. Dans le domaine des corpus oraux, cela pourrait conduire à la possibilité de disposer de données de langues très diverses qui seraient encodées selon les mêmes règles. Les spécialistes de chaque langue pourraient ainsi accéder à leurs propres données et en extraire de nouvelles informations pour enrichir la typologie des langues. Imaginer que cette somme de connaissances serait à terme disponible sur Internet représente un intérêt à l'échelle mondiale. D'autant que la recherche française a véritablement l'excellence dans le domaine de la diversité des langues en linguistique. Le pôle recherche pourrait lui conférer la visibilité internationale qu'elle mérite. ■

Propos recueillis par C. M.



ANAÏD DONABEDIAN EST DOCTEUR
EN SCIENCES DU LANGAGE
ET PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS
À L'INALCO.

1. Le LACITO est une UMR issue d'un partenariat entre le CNRS, l'université de Paris 3 et l'université de Paris 4.
2. Le CELIA est une UMR constituée d'une équipe d'ethnolinguistes amérindiens créée en 1973 par Bernard Pottier. Unité mixte de recherche relevant du CNRS et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le laboratoire est lié également par contrat quadriennal à l'INALCO et à l'Université de Paris 7-Paris Diderot.
3. UMR LLACAN : Langues, littératures et cultures d'Afrique noire, CNRS-INALCO ; CRLAO : Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale, CNRS, EHESS, INALCO.

« En leur offrant un lectorat, la BULAC donne tout leur sens à ces collections, jusqu'ici inaccessibles dans leur ensemble au Cambodge. » Olivier de Bernon

ÉTUDES KHMÈRES

Parcours d'un chercheur sur le terrain

Après avoir passé une quinzaine d'années sur le sol cambodgien, le chercheur Olivier de Bernon* partage aujourd'hui sa vie entre la France et le pays du fleuve Mékong. Ce thésard en philosophie ne soupçonne pas, en 1981, en s'inscrivant un peu par hasard au cours de khmer des Langues O' pour « mettre fin à son tête-à-tête quotidien à la BN avec les ouvrages de Condorcet », qu'il en deviendra un des spécialistes : « Je me suis avisé que le département Asie du Sud-Est de l'INALCO installé au centre Dauphine était au bout de ma rue. » À l'inverse des grandes langues impériales comme le chinois et le japonais où il y avait foule à l'inscription, le guichet des langues rares de l'Asie du Sud-Est, comme le khmer ou même le thaï à l'époque, est peu sollicité. « J'ai simplement choisi le khmer car il s'enseignait en

cours du soir », précise le chercheur qui découvre durant ce cursus le complexe du *happy few* : « On était dix étudiants au début de la première année, plus que deux, en troisième année et je me suis retrouvé seul face à mon professeur en quatrième année ! » Après sa soutenance, le jeune professeur part en Thaïlande, pendant un an, enseigner le français dans un camp de réfugiés khmers et laotiens. Il y reste cinq ans, à la faveur d'un poste de lecteur régulier en philosophie puis en langue et littérature françaises, à la faculté des Arts libéraux de l'université Thammasat.

DE FIL EN AIGUILLE, Olivier de Bernon s'installe durablement au Cambodge. Lauréat d'une bourse post-doctorale Lavoisier, il est contacté, en 1990, par Léon Vandermeersch, alors directeur de l'École française d'Extrême-

Orient (EFEO), qui lui propose de rouvrir le poste de l'École au Cambodge – fermée en 1975 par les Khmers rouges. Du statut peu répandu de Français parlant le khmer à celui de spécialiste il n'y a qu'un pas que cet expatrié va franchir en intégrant l'EFEO un an plus tard en tant que chercheur. Il a pour mission de piloter l'équipe chargée de constituer le Fonds pour l'édition des manuscrits du Cambodge et de la Thaïlande (FEMC & T). C'est ainsi qu'il découvre un des charmes de son métier puisqu'il accomplit, avec ses collaborateurs, un travail de pionnier en procédant à l'inventaire et à la description des manuscrits sauvés des autodafés perpétrés durant les deux décennies précédentes, dans les monastères cambodgiens. « Cette activité de chercheur consiste à faire un travail de repérage systématique des textes présents dans les monastères cambodgiens afin de procéder à la restauration physique, l'enregistrement et la conservation de tous ces manuscrits, sachant que dans ce pays, les destructions de documents commises pendant la guerre et après, entre 1970 et 1990, ont touché 98 % du patrimoine manuscrit. Cette littérature monastique n'avait jamais été décrite ni répertoriée auparavant. Et il n'était venu à l'idée de personne que celle-ci pourrait disparaître dans un laps de temps aussi court »,



PROJETS EN COURS D'OLIVIER DE BERNON

L'édition d'une cosmogonie bouddhique, la *Traibhūmi* du roi Ang Duong, texte proprement khmer daté de 1850, est en cours. Ce texte khmer est, du point de vue de l'histoire du bouddhisme, le document écrit le plus récent représentant la dernière cosmogonie bouddhique connue, le dernier élément d'une tradition qui remonte au XII^e siècle et qui a balayé toute l'Asie du Sud-Est. « C'est le dernier texte avant la confrontation de l'Orient et de l'Occident au Cambodge,

avant le désenchantement du monde. Les Khmers ont alors encore une vision poétique de la cosmogonie qui, bien que très sophistiquée, témoigne d'un système de références incompatible avec la science moderne », observe Olivier de Bernon. Le chercheur travaille également à l'édition des codes juridiques antérieurs à l'intervention du droit européen, un texte original de plus de mille pages en khmer.



PAGE DE GAUCHE
ET CI-DESSUS
Périodiques khmers
déposés à la BULAC.
© BULAC

À PROPOS DU CAMBODGE...

LA LANGUE KHMÈRE COMPTE AUJOURD'HUI PLUS DE QUINZE MILLIONS DE LOCUTEURS.

LE PROGRAMME DE RECHERCHES DU FEMC A ABOUTI À :

- LA CONSTITUTION DES FONDS DES BIBLIOTHÈQUES DU MUSÉE NATIONAL DE PHNOM PENH, DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE PHNOM PENH, DE LA PAGODE D'ARGENT, DU VATT SARAVANN DÉCHO À PHNOM PENH, GÉRÉE DIRECTEMENT PAR L'EFEO ET CONSIDÉRÉE COMME LA PLUS GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE MANUSCRITS DU CAMBODGE.
- LA CRÉATION DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CAMBODGE.
- LA RESTAURATION ET LA RÉORGANISATION DE LA TRÈS BELLE COLLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU MONASTÈRE DE PHUM THMEI SEREY MONGKOL, SEULE BIBLIOTHÈQUE DU CAMBODGE DEMEURÉE INTACTE AU TRAVERS DES « ÉVÉNEMENTS ».
- UN PROGRAMME DE NUMÉRISATION D'UNE COLLECTION DE MICROFILMS, ISSUE DE CE PROGRAMME, EST ACTUELLEMENT À L'ŒUVRE AVEC L'UNESCO.

NORODOM SIHANOUK, ROI DU CAMBODGE DE 1941 À 1955, A LÉGUÉ À L'EFEO, EN LES CONFIAANT À OLIVIER DE BERNON, LA TOTALITÉ DE SES ARCHIVES PRIVÉES (PÉRIODE DE 1970 À NOS JOURS) QUI CONTIENNENT PRESQUE UN MILLION DE DOCUMENTS. ELLES SONT ACTUELLEMENT ENTREPOSÉES À L'HÔTEL DE SOUBISE À PARIS OÙ OLIVIER DE BERNON ET CLOTHILDE ROULLIER VIENNENT D'EN ACHEVER LE CLASSEMENT.

CI-DESSOUS

Mai 2009 : Olivier de Bernon et son équipe cambodgienne (à sa gauche) ainsi que la responsable des collections khmères à la BULAC, Sokminh Khuon Eang (à sa droite), trient les périodiques rue de Wattignies.

© BULAC



ajoute Olivier de Bernon. Depuis, cent soixante mille clichés de ces manuscrits ont été réalisés. L'existence de près d'un millier de textes distincts, dont certains sont aujourd'hui devenus uniques, a pu ainsi être sauvegardée.

Olivier de Bernon est également professeur associé au département des études khmères de la faculté d'archéologie de l'université Silpakorn de Bangkok, depuis 1999.

LES PÉRIODIQUES KHMERS LÉGUÉS À LA BULAC.

À partir de 1990, Olivier de Bernon entreprend en parallèle de ces activités un projet audacieux, s'il en est. Il archive systématiquement pour la bibliothèque de l'EFEO à Paris l'ensemble des périodiques publiés au Cambodge, tant en khmer qu'en chinois, vietnamien, anglais et français. « Jusqu'à fin 1992, cette collection tenait dans une caisse. Depuis, on a assisté à une véritable explosion de la production. La totalité de cette collection représente aujourd'hui deux cents caisses ! » Entre 1992 et 1998, la vie politique, idéologique et contestataire est en ébullition et donne lieu à une production officielle et clandestine abondante. Ce fonds pléthorique et unique au monde va représenter une manne pour les chercheurs en littérature, histoire, linguistique, etc., puisque durant cette période, comme le précise le chercheur : « Il n'y avait, par exemple, plus de maison d'édition en activité. La litté-

ture n'était alors publiée que dans la presse, sous forme de feuillets. Désormais, la masse critique de documentation concernant l'histoire contemporaine récente du Cambodge est à Paris. À cette collection conservatoire s'est ajouté le fonds [1979-1990] de l'historien Michael Vickery qui témoigne d'une période extrêmement opaque de l'histoire du Cambodge bien que moins dramatique que la période des Khmers rouges ». Olivier de Bernon estime avoir reçu un concours inespéré de la part de la BULAC, où le contenu de ces deux cents caisses est désormais conservé après avoir été dûment enregistré : « En leur offrant un lectorat, la BULAC donne à ces collections, jusqu'ici inaccessibles dans leur ensemble au Cambodge, tout leur sens. Les chercheurs, de plus en plus nombreux dans cette aire linguistique, tout comme certains des Cambodgiens nés en France, vont avoir à leur portée un outil hors pair. D'autant que la portée de ces documents va bien au-delà des études khmères, le Cambodge étant hélas un cas d'école dans bien des domaines. » Depuis le retour en France d'Olivier de Bernon, en 2003, à la demande de Jean-Pierre Drège alors directeur de l'EFEO, l'École poursuit ce travail d'acquisition des périodiques du Cambodge. ■

C. M.

*Olivier de Bernon est membre du conseil scientifique du GIP BULAC.

« Le jeu n'en vaudra la chandelle que si ce projet rassemble l'ensemble des équipes de recherche du domaine car d'énormes économies pourraient être réalisées en opérant le regroupement prévu initialement. » Gérard Fussman

Propos d'un réaliste sceptique...



Ma position au sein du conseil scientifique de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations [BULAC] où je représente le Collège de France est un peu particulière dans la mesure où celui-ci n'a jamais eu l'intention de déposer ses collections orientalistes dans les fonds de cette bibliothèque. En revanche, dès l'origine, nous avons profité de notre participation au projet du Pôle des langues & civilisations pour réorganiser et définir nos propres fonds. Ce qui nous a ensuite permis d'engager avec la BULAC une coopération que nous voulons la plus large possible. Nous avons par exemple créé un conseil scientifique où la BULAC est représentée de droit. Les accords conclus avec cette dernière ont notamment permis aux chercheurs qui gèrent les bibliothèques d'Orient du Collège de France de mieux connaître désormais leur périmètre d'achat et aux personnels de ces bibliothèques de bénéficier de conseils techniques reçus de la part de nos collègues de la BULAC. Ce qui était une nécessité pour le Collège de France car nos personnels ont une formation plutôt minimale en matière de bibliothéconomie. Notre volonté de coopérer avec la BULAC va s'accroître puisque d'ici à la fin 2009, les catalogues de toutes les bibliothèques du Collège de France vont être versés dans le catalogue du Système universitaire de documentation [SUDOC].

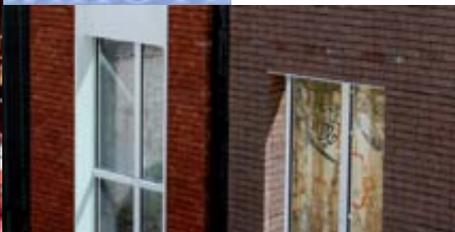
Il est, à mon sens, extraordinaire qu'une entreprise qui projette de rassembler une quantité de fonds en déshérence sur le territoire parisien pour les rendre vivants et disponibles ait pu être initiée et partiellement déjà menée à bien en quelques années. Jusqu'ici, il fallait aller dans une dizaine d'endroits différents de la capitale pour consulter ces fonds. De plus, certains d'entre eux, dans des domaines cruciaux comme celui des études slaves par exemple, sont restés jusqu'ici inaccessibles faute d'avoir été catalogués. Mais je persiste à penser que ce projet eût été meilleur si le périmètre de la BULAC avait été clairement défini au départ. Malgré des progrès, il ne l'est toujours pas car la structure administrative provisoirement retenue est celle d'un groupement d'intérêt public [GIP] dont la liste des partenaires n'est pas encore définitivement arrêtée. Je déplore, par ailleurs, que les présidents de certaines des universités partenaires du projet, confrontés à la nécessité imprévue et imprévisible de de-

voir bientôt déménager, envisagent maintenant de ne pas transférer leurs collections orientalistes à la BULAC, comme il était initialement prévu. D'autant que ces déménagements devraient entraîner une indisponibilité des fonds concernés pour une dizaine d'années. Il semble pourtant évident que ces établissements n'auront pas les moyens financiers nécessaires pour développer toutes les coopérations qui auraient pu se mettre en place par le biais du Pôle des langues & civilisations. La dispersion des fonds et des équipes représente un handicap pour la recherche dont celle-ci pourrait s'affranchir avec ce nouvel ensemble de documentation et de recherche. Si la BULAC ne récupère pas la majeure partie des fonds qui lui ont été initialement promis, l'objectif de départ n'aura été que partiellement atteint et l'ambition initiale de créer une bibliothèque de dimension internationale sera très difficile à réaliser.

Je trouve en tout cas remarquable que les murs du Pôle des langues & civilisations qui abriteront la BULAC et l'INALCO commencent à sortir de terre dans les conditions administratives et financières françaises actuelles. Cela est dû à la volonté et à l'énergie des concepteurs de cette bibliothèque et de son personnel. Car il me semble que le champ des langues et des cultures du monde n'est pas un des domaines prioritaires de la recherche pour le gouvernement, ni dans l'enseignement supérieur ni dans le secondaire. De plus, la division extrême de ces disciplines fait qu'elles ne peuvent pas représenter un poids ni une influence et encore moins se constituer en lobby. Ce serait pourtant nécessaire car les investissements que doit

« Je trouve en tout cas remarquable que les murs du qui abriteront la BULAC et l'INALCO commencent

prévoir une bibliothèque aujourd'hui sont de plus en plus lourds, a fortiori lorsqu'on souhaite constituer une bibliothèque de dimension internationale. La bibliothéconomie devient très coûteuse. La production est de plus en plus pléthorique, dans tous les pays du tiers-monde notamment où on imprime à tour de bras, ce qui engendre désormais des diffi-



DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE
Le chantier le 29 mai 2009.

cultés supplémentaires au plan des acquisitions pour les bibliothécaires. Tout comme les ressources numériques dont le coût augmente beaucoup plus vite encore que celui de la production imprimée. Les gros équipements informatiques nécessaires pour la gestion d'une bibliothèque moderne et la numérisation impliquent de mobiliser encore plus de temps et d'argent. Le problème actuel des bibliothèques n'est pas un problème de livres, à mon sens, mais plutôt un problème de personnels. La stature de la BULAC va dépendre du statut de ses personnels et de la possibilité qu'aura cette institution universitaire de recruter des bibliothécaires qualifiés spécialistes de langues rares. C'est une des raisons pour lesquelles ce projet nécessite le rassemblement volontaire de l'ensemble des équipes de recherche du domaine couvert par la BULAC. D'énormes économies pourraient en effet être réalisées si le regroupement prévu initialement voit véritablement le jour.

Le pôle recherche, prévu dès l'origine par l'équipe fondatrice de la BULAC, est indispensable. Il n'est pas normal que la plupart des chercheurs orientalistes soient contraints de travailler chez eux. Il est juste [et étonnant quand on connaît les conditions très défavorables où cela s'est fait] de constater que la BULAC a réussi à exister et à développer un catalogue commun remarquable. Un travail colossal a été accompli en dix ans. Au niveau national, il n'y a pas de bibliothèque, hormis Strasbourg et peut-être Lyon, capable de rivaliser. Mais le succès de ce projet dépendra aussi des choix qui seront faits au sein du pôle recherche quand celui-ci sera constitué. L'INALCO est en train de développer ses équipes de recherche

et nous verrons ce qu'il en ressortira car il faut bien reconnaître que la recherche fondamentale n'était pas un secteur en pointe aux Langues O'. Du statut final de la BULAC, de la façon dont les collègues chercheurs qui n'appartiennent pas à

l'INALCO vont réagir quand ils se trouveront au sein du Pôle des langues & civilisations, des réorganisations en cours au CNRS, nous ne savons rien aujourd'hui. Mais il est déjà extraordinaire d'en être là et de se dire que l'on pourra sous peu disposer d'un bâtiment neuf et fonctionnel et de collections jusqu'ici inaccessibles. » ■



CI-DESSUS
Photo du chantier.

GÉRARD FUSSMAN DIRIGE L'INSTITUT D'ÉTUDES INDIENNES AU COLLÈGE DE FRANCE. IL EST ÉGALEMENT PRÉSIDENT, DÉLÉGUÉ DE L'ADMINISTRATEUR, DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DES BIBLIOTHÈQUES DU COLLÈGE DE FRANCE ET MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA BULAC.

Pôle des langues & civilisations
à sortir de terre... »

Photos © BULAC / Slatjana Slankovic

« Nous ne pouvons pas nous positionner dans une logique de rivalité qui serait un non-sens. » Jacques Legrand

ENTRETIEN

Un équipement de niveau mondial riche d'opportunités pour l'INALCO et la recherche française

Qu'est-ce qui a motivé l'INALCO, grand établissement parisien exclusivement dédié à l'enseignement des langues et civilisations orientales, à se tourner récemment vers la recherche ?

Jacques Legrand : C'est l'entrée de l'INALCO dans le cadre de la politique contractuelle des établissements d'enseignement supérieur en 1996 qui nous a conduit à devoir

« Il est important en effet que les étudiants soient formés au contact des chercheurs sur le lieu même où ceux-ci réalisent leurs travaux. »

explicitier, formaliser et organiser une politique scientifique. Les vice-présidents successifs ont joué un rôle décisif. En effet, l'INALCO ne comportait pas de corps de chercheurs à l'instar des universités. Notre réflexion s'est beaucoup enrichie depuis et nous a conduit à repenser les choses en termes d'organisation. L'installation à l'automne dernier de nos équipes de recherche dans le Centre Belle Gabrielle, à l'orée du Bois de Vincennes, participe de cette démarche.

Comment est née l'idée de réunir ces équipes dans le centre Belle Gabrielle ?

J. L. : Cette idée est née dans le sillage d'une convention conclue avec le Collège de France. C'est dans une volonté d'élargissement et d'enrichissement de ce partenariat que nous avons envisagé d'investir les locaux de la Belle Gabrielle. Cette opération a commencé en 2005 et les équipes de recherche y sont installées depuis l'automne 2008. Nous aurions pu décider que le Centre Belle Gabrielle serait exclusivement réservé aux chercheurs mais nous avons fait le choix de privilégier également la formation à la recherche. Il est important en effet que les étudiants soient formés au contact des chercheurs sur le lieu même où ceux-ci réalisent leurs travaux. C'est, à mon sens, une condition et une garantie d'élévation du niveau de nos étudiants, de nos



© BULLAC / Stéphane Simonovic

JACQUES LEGRAND EST PRÉSIDENT DE L'INALCO DEPUIS MARS 2005. IL A ÉTÉ RECONDUIT DANS SES FONCTIONS POUR QUATRE ANS EN MARS 2009. IL EST ÉGALEMENT PROFESSEUR DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE MONGOLES À L'INALCO.



CI-CONTRE

La girouette de l'INALCO, rue de Lille, symbole d'ouverture aux mondes.

© INALCO

CI-CONTRE
Le Centre Belle
Gabrielle.
© INALCO



études doctorales, de nos masters et de la façon dont nous pensons l'ouverture et les évolutions de notre dispositif de recherche.

En quoi la perspective de votre installation en 2011 au sein du Pôle des langues & civilisations aux côtés de la BULAC a-t-elle nourri votre réflexion ?

J. L. : Tout d'abord, le Centre Belle Gabrielle est une préfiguration de l'installation de nos équipes de recherche dans le Pôle des langues. En attendant que la deuxième phase du projet aboutisse à l'ouverture de l'espace recherche, les deux mille cinq cents mètres carrés de la Belle Gabrielle nous permettent de roder la politique de coopération qu'élabore actuellement l'INALCO. Je pense aussi que cette perspective a fait naître en interne une volonté collective de voir l'Institut devenir un établissement fortement contributeur dans le champ des langues et des rapports entre les langues et les cultures. Nous avons désormais la conscience aiguë de posséder tous les moyens nécessaires pour devenir un point de repère international dans le domaine des langues et cultures du monde.

Êtes-vous favorable à l'idée de consacrer une partie des dix mille mètres carrés prévus pour le bâtiment du pôle recherche à l'accueil de chercheurs étrangers ?

J. L. : Dès les réunions préparatoires, j'ai adopté cette position en explicitant que la phase recherche n'aurait de sens que si une partie des surfaces de travail du futur bâtiment permettait l'accueil de chercheurs travaillant sur des programmes internationaux. La nouvelle institution, constituée de l'ensemble du potentiel de l'INALCO et d'équipes rattachées aux partenaires de la BULAC, a vocation à être non seulement une des mieux préparées à saisir les opportunités en matière de programmes ouverts mais à être aussi un lieu moteur proposant lui-même des perspectives et des objets de recherche, montant des programmes et lançant des appels d'offre, afin d'attirer à Paris une communauté scientifique internationale de haut niveau.

Avec le Pôle des langues & civilisations, l'INALCO va pouvoir se doter du dispositif de recherche qui lui faisait défaut pour rivaliser avec les grandes universités parisiennes...

J. L. : Nous ne pouvons pas nous positionner dans une logique de rivalité qui serait un non-sens. Le pôle recherche sera constitué par toutes les institutions par-

tenaires de la BULAC qui vont travailler ensemble. L'INALCO n'a aucune volonté de captation d'un héritage qui par ailleurs est aussi le sien. Sa démarche s'accomplit dans une logique positive engageant l'ensemble de ses forces. L'intérêt essentiel d'une telle opération est, je pense, le montage de nos partenariats. Le fait est que nos enseignements qui seront dans le même bâtiment que la BULAC et dans l'entourage immédiat de la recherche auront vocation à produire plus encore d'effets positifs. Et il est bien évident que l'INALCO devrait en tirer un bénéfice important en mettant fin à l'éparpillement géographique de ses locaux* qui contraignait ses enseignants-chercheurs à rejoindre des équipes elles-mêmes dispersées. Mais c'est surtout la recherche française qui tirera profit de cette opération grâce à cet équipement de niveau mondial. ■

Propos recueillis par C. M.

* Plus de quatre-vingt dix langues sont enseignées à l'INALCO. Victime de son succès l'Institut a dû à partir de 1971 trouver de nouveaux locaux pour héberger la totalité de ses enseignements et de ses étudiants. L'INALCO se répartit actuellement sur six sites géographiques parisiens différents.



CI-CONTRE
Plan des deux parcelles du Pôle
des langues & civilisations
(cercle violet : BULAC /
INALCO, turquoise : future
maison de la recherche).

© SEMAPA

LA BULAC AU SERVICE DES CHERCHEURS

DES ESPACES

- PLUS DE 600 PLACES DE LECTURE EN « SALLE », SUR TROIS NIVEAUX, DONT 105 AU MILIEU DES COLLECTIONS DE NIVEAU RECHERCHE
- 18 PLACES DANS LA SALLE DE LA RÉSERVE
- 28 CARRELS : DES BUREAUX « PRIVATISABLES » POUR 1 OU 2 PERSONNES
- 20 SALLES DE TRAVAIL EN GROUPE PERMETTANT D'ACCUEILLIR SÉMINAIRES, ÉQUIPES DE RECHERCHE, ENSEIGNANTS AVEC LEURS ÉTUDIANTS (5 À 40 PLACES)...
- TOUS LES TYPES DE PLACE SONT RÉSERVABLES À DISTANCE PAR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET LES DOCTORANTS
- POUR UNE DURÉE VARIABLE : QUELQUES HEURES, PLUSIEURS JOURS, PLUSIEURS SEMAINES
- UNE PART DE CES ESPACES EST ACCESSIBLE 24H/24 (CARRELS ET SALLES DE GROUPE)

DES COLLECTIONS ET DES SERVICES

- 225 000 DOCUMENTS EN LIBRE-ACCÈS
- ENVIRON 1,5 MILLION DE DOCUMENTS EN MAGASIN RÉSERVABLES ET COMMUNICABLES SUR PLACE
- LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À SA DOCUMENTATION 24H/24 SUR PLACE PAR MISE À DISPOSITION DANS LES CARRELS ET SALLES RÉSERVÉES PAR LES ÉQUIPES DE RECHERCHE
- DES DÉPÔTS DE « COLLECTIONS CHAUDES » DANS LES LABORATOIRES PARTENAIRES DANS LA PERSPECTIVE D'UNE GESTION DYNAMIQUE CORRESPONDANT AUX TEMPS DE LA RECHERCHE
- DES CONDITIONS D'EMPRUNTS FAVORABLES EN QUANTITÉ ET EN DURÉE AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT

- COLLABORATION ÉTROITE ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS
- FORMATION AUX MÉTHODOLOGIES DOCUMENTAIRES DANS LE CADRE DES CURSUS D'ENSEIGNEMENT
- ACCUEIL DE SÉMINAIRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE DANS LES LOCAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE
- COLLABORATION DANS LE CADRE DE PROGRAMMES DE RECHERCHE : POUR LA MISE À DISPOSITION DE COLLECTIONS PAPIER ET POUR LA VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE

LES 9 ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

- UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE
- UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3
- UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE PARIS IV
- UNIVERSITÉ PARIS 7 - PARIS DIDEROT
- ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
- ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT
- ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
- INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*Votre avis nous intéresse !...
Vous avez des questions ?...
contact@bulac.sorbonne.fr
www.bulac.fr*

CÉRÉMONIE DU CLOU DE FONDATION

Le 11 février 2009, les représentants de l'État, Patrick Gérard, recteur de l'académie de Paris, de la Région Île-de-France, Jean-Paul Huchon, président du conseil régional et de la Ville de Paris, Jean-Louis Missika, adjoint au Maire, inaugurent le chantier du Pôle des langues & civilisations.



CI-DESSUS 1. Arrivée de Jean-Paul Huchon (à gauche) et Patrick Gérard. 4. Le clou de fondation créé par Pierre-Marie Blardoni [11] avant son enfouissement [6, 7 ET 8]. 9. Marie-Lise Tsagouria [2] et Jacques Legrand [3] offrent une réplique du clou à Patrick Gérard, Jean-Paul Huchon [3] et Jean-Louis Missika [10]. CI-DESSOUS 12 Daniel Renoult. 13 Les architectes du Pôle des langues & civilisations : Yves Lion et David Jolly. © BULAC / Elie Jorand sauf 1, 2, 3, 6, 7, 9, 13 © D.R.